

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS;

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis - - - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

Montréal et Banlieue, \$2.50

ABONNEMENT; Canada et Etats-Unis, 2.00 PAR AN.

Union Postale, - Frs. 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

LE BUDGET CANADIEN

Le Ministre des Finances du Dominion a fait son discours annuel sur le budget, mardi dernier. On se demandait dans le monde du commerce et de la finance, si le tarif douanier subirait quelques changements et si les primes sur l'acier seraient renouvelées; quant au résultat de l'exercice financier, terminé le 1 mars, le public était parfaitement rassuré, sachant qu'il existait un fort surplus dont il ne connaissait pas encore exactement le chiffre.

Nous sommes heureux de constater qu'il n'a été apporté aucune nouvelle modification au tarif que nous désirons stable, comme nous l'avons dit maintes fois, aussi stable qu'il est possible, dans l'intérêt du commerce.

Les primes sur les baguettes d'acier ne seront pas renouvelées, après le 30 juin, date à laquelle elles prennent naturellement fin. Nous ne sommes pas en mesure de dire si le retrait des primes aura pour effet, comme on le prétend, en certains endroits, d'obliger l'usine de Sydney, de la Dominion Steel, de cesser la fabrication des baguettes d'acier, mais il est certain que l'octroi de primes à une industrie quelconque ne saurait durer éternellement; c'est un expédient pour l'aider au début, et comme tout expédient, l'octroi de primes doit finir par disparaître.

Nous savons maintenant que l'exercice financier se termine par un surplus de \$30,500,000. C'est un joli chiffre que bien peu de nations atteignent, même parmi celles qui sont les plus riches et qui ont un commerce plus étendu que le Canada. Un pays qui clôt son année avec un pareil résultat est un pays prospère, car le revenu provenant en grande partie des achats faits au dehors, prouve la grande faculté d'achat du pays. Faculté qui n'est accordée qu'à ceux dont les affaires sont prospères.

LE CERCLE DES COMMIS-EPICIERS DE L'UNION ST-PIERRE ET "LE PRIX COURANT"

Il est des gens dont il est difficile de définir la mentalité. Ils viennent demander un service, on le leur rend, et, immédiatement, ils vous frappent, vous frappent dans le dos, en guise de récompense.

Le Cercle des Commis-Epiciers No 60 de l'Union St-Pierre, a remis à la Section des Epiciers de l'Association des Marchands-Détaillants, à sa dernière assemblée, le document suivant, dont nous respectons le texte, sans y rien changer:

"Montréal, 30 mars, 1911.

"Extrait des Minutes de la Séance de dimanche, le 19 mars, 1911.

"Proposé par M. C. Marchand,

"Résolu à l'unanimité des membres présents:

"Que le Cercle des Commis-Epiciers de l'Union Saint-Pierre proteste contre l'article paru dans "Le Prix Courant", du 2 décembre 1910, lequel faisait part que les Commis-Epiciers réclamaient une autre soirée et un demi-congé par semaine.

"Nous désirons faire savoir à l'Association des Marchands-Détaillants du Canada et au public en général que les Commis-Epiciers de l'Union Saint-Pierre ne sont concernés en aucune façon dans le dit article et que aucun de ses membres ont signé la requête en question.

"Et que copie de la présente résolution soit envoyée au Président de l'Association ainsi qu'au journal "Le Prix Courant" et aux journaux français et anglais de la ville de Montréal, pour publication.

"Nous avons l'honneur d'être,

"Cercle des Commis-Epiciers,

"Par J. C. BONHOMME, Prés."

Si le Cercle des Commis-Epiciers de l'Union St-Pierre—qui nous paraît aimer la publicité gratuite,—a voulu obtenir de la réclame en envoyant "aux journaux français et anglais de la ville de Montréal, POUR PUBLICATION, une copie de l'élucubration que nous venons de reproduire, le Cercle a pu se rendre compte que sa protestation ne rencontrait guère d'écho.

Mais, puisque le Cercle des Commis-Epi-

ciers No 60 tient à ce qu'on parle de lui, nous allons nous en occuper:

Le 8 mars dernier, se présentaient à nos bureaux, deux individus se prétendant officiers du Cercle des Commis-Epiciers de l'Union St-Pierre—nous taïrons leurs noms et leurs titres dans le Cercle. Ils nous déclarèrent, entre autres choses, que le dit Cercle voulait vivre en complète harmonie avec les patrons, mais le motif réel de leur visite était de nous demander de faire un appel en faveur de leur Cercle.

"Le Prix Courant" n'a jamais marchandé son concours aux organisations dont le but lui semblait excellent, et les officiers du Cercle des Commis-Epiciers de l'Union St-Pierre reçurent bon accueil.

Les deux officiers du Cercle ne l'ignoraient sans doute pas, en tout cas nous leur avons accordé ce qu'ils nous ont demandé ce jour-là et, le 10 mars, "Le Prix Courant" consacrait près de trois colonnes au Cercle des Commis-Epiciers de l'Union St-Pierre, dont il ne disait que du bien.

Les membres du Cercle n'ont pu ignorer l'existence de cet article.

D'autre part, dans son numéro du 17 mars, "Le Prix Courant" déclarait ceci:

"Disons de suite que le pétitionnement pour un troisième jour de fermeture par semaine, qui se fait actuellement dans les magasins, n'est pas organisé par le "Cercle des Commis-Epiciers de l'Union St-Pierre" dont les membres, comme nous l'avons dit, loin de chercher à soulever des questions sur lesquelles ils pourraient se trouver en désaccord avec leurs patrons, désirent vivre en harmonie complète avec eux."

C'était, croyons-nous, clair et net.

Les membres du Cercle auraient-ils ignoré cette déclaration également?

Rapprochons les dates: 10 et 17 mars, "Le Prix Courant" s'efforce de rendre service au Cercle—19 mars, le Cercle vote à l'unanimité des membres présents,—c'est ce que dit la résolution—un blâme au seul journal qui lui ait prêté son appui.